

République Française
OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE BEZIERS MEDITERRANEE

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du COMITE DE DIRECTION
SÉANCE DU 20/12/2022

QUESTION N°11

OBJET : ADHESION AU GROUPEMENT DES OEUVRES SOCIALES (GOS) DE LA VILLE DE BEZIERS AU
1/1/2023

Référence service : OTCBM/DIR

Rapporteur : Robert MENARD

Mesdames, Messieurs,

Le Groupement des Œuvres Sociales des Béziers (G.O.S) a pour but de renforcer la solidarité entre ses divers adhérents : personnel de la ville, du C.C.A.S, de la MLI, etc... Il institue en leur faveur toutes formes d'aides qu'il juge opportunes (pécuniaires, matérielles, culturelles,...) afin de favoriser les relations sociales au sein de ces organismes.

A ce titre, l'Office de Tourisme Communautaire Béziers Méditerranée, après avoir rencontré les différents responsables du GOS et constitué des groupes de travail sur les modalités de fonctionnement et de partenariat entre les deux structures, a validé son adhésion au 1^{er} Janvier 2023.

Le personnel contractuel de l'Office de Tourisme, pourra bénéficier des prestations proposées par le Groupement des Œuvres Sociales dans les conditions définies par le règlement intérieur de l'association.

L'Office de Tourisme s'engage à verser au G.O.S une subvention annuelle représentant 1 % des salaires bruts (hors saisonniers) versés en 2021 et concernant les salariés de droit privé éligibles au dispositif, soit 1 % de 580 640,28 €uros représentant un montant de 5806,40 €uros. Ce versement interviendra au cours du 1^{er} trimestre de l'année 2023.

Ceci exposé, il vous est proposé :

- de valider la convention d'adhésion entre le Groupement des Œuvres Sociales de Béziers (G.O.S) et l'Office de Tourisme Communautaire Béziers Méditerranée formalisant son adhésion annuelle,
- d'autoriser le Président ou son Directeur à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Nombre de Conseillers :
En exercice : 13
Présents :
(titulaires et suppléants) 14

Suffrages exprimés :
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

Le Comité de Direction adopte à l'unanimité des suffrages exprimés,
Ainsi délibéré à Béziers, les jours, mois et ans susdits

Pour expédition conforme,

Monsieur Robert MENARD

Publié le : 23 DEC. 2022

Certifié exécutoire
Le Président

Président
de l'Office de Tourisme Communautaire
Béziers Méditerranée

